



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE C

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 070-217001205-20260413-20260432-DE



Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 24
Date de la convocation : 07 avril 2026
Date d'affichage : 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM S. COLLILIEUX – M. JACOBBERGER – G. BRIOT adjoints
T. SEGUIN – C. HOSATTE – Y. TESTON – N. SMAINE PELLETERET – C. PERON –
O. HOUILLOIN – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – J. MOLNAR –
S. BERNARD – Z. KANJUGA – F. DEMESY – C. MATHIE – S. FASQUELLE

Pouvoirs : B. PY donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. FAIVRE donne pouvoir à G. BRIOT –
M. METTAVANT donne pouvoir à M. DUPATY – C. COUDEREAU donne pouvoir à
S. FASQUELLE

Excusée : K. LIONNET

Madame Ghislaine BRIOT a été désignée secrétaire de séance

DCM 2026/04/32

Désignation d'un délégué suppléant au syndicat d'alimentation en eau potable

Conformément à l'article 5.1.1 des statuts, il conviendra de désigner un suppléant au syndicat d'alimentation en eau potable.

Pour rappel, lors de la séance du 31 mars 2026, Messieurs COLLILIEUX et BERNARD ont été désignés délégués titulaires.

Le conseil municipal, invité à se prononcer,

- Désigne à main levée et à l'unanimité :
 - Monsieur Thierry SCHLUMBERGER comme délégué suppléant au syndicat d'alimentation en eau potable.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE


